

Centre de Langues : Ouverture à la rentrée universitaire 2023-2024 d'un diplôme d'université Études françaises (DUEF)

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L613-2 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts du Centre de langues de l'université Bretagne Sud ;
Vu l'avis de la CFVU du 13 avril 2023 ;*

L'objectif du DUEF est de permettre aux étudiants d'apprendre, d'approfondir ou de renforcer leurs connaissances en langue et en culture françaises, ainsi qu'en méthodologies de travail universitaire.

À double visée, la formation permet d'accompagner les étudiants jusqu'à l'obtention d'un niveau requis, soit le B2 ou C1 pour rentrer à l'université, soit au minimum le A2 pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle

Le référentiel de formation de ce projet s'appuie sur un curricula co-construit au sein du réseau ADCUEFE Campus-FLE (Association des Directeurs des Centres Universitaires d'Études Françaises pour Étrangers) qui regroupe près de 40 universités françaises proposant des programmes de français langue étrangère pour étudiants et enseignants étrangers.

La déclinaison par blocs de compétences a été retenue par l'équipe pédagogique du Centre de Langues de l'UBS. Les contenus pédagogiques et modalités de contrôle des connaissances applicables à la rentrée universitaire 2023-2024 seront adressés dans un second temps.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés l'ouverture du diplôme d'université d'Études françaises (DUEF) à la rentrée universitaire 2023-2024.

Documents en annexe :

- Dossier DUEF - Centre de langues-UBS_2023
- UBS MAQUETTE DUEF
- Architec modulaire DUEF FLE
- Modele eco_DUEF

Décompte des votes :

		Suffrages exprimés :	17
Membres en exercice :	27	Pour :	17
Membres présents :	13	Contre :	0
Membres représentés :	4	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 8 juin 2023

